

812 CAR
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 2.000 euros
Siège social : 10 B AVENUE DE LIVRY
93340 LE RAINCY
984.269.589 R.C.S. Bobigny

Procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique
en date du 26 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 26 novembre, à 14 heures,

Monsieur NAMRI Ilias, Actionnaire unique de la société 812 CAR, société par actions simplifiée unipersonnelle et au capital de 2.000€, dont le siège social est situé 10 B Avenue de Livry - 93340 LE RAINCY est présent au siège social

L'actionnaire unique a pris les décisions suivantes :

- Changement d'objet social et modifications corrélatives des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.

PREMIERE DECISION

L'Actionnaire Unique décide, à compter de ce jour, de modifier l'objet comme suit :

- **Le lavage, nettoyage et lustrage de véhicules automobiles**
- **Activité d'achat, vente, l'import-export de véhicules automobiles en tout genre neufs et d'occasion,**
- **Location de véhicules avec sans chauffeur,**
- **Réparation et entretien courant de véhicule automobile léger.**

A cet effet, l'Actionnaire Unique décide de modifier l'article 2 des statuts.

DEUXIEME DECISION

L'Actionnaire Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal des présentes délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités partout où besoin sera.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée et le présent procès-verbal établi et signé conformément à la loi.

Monsieur NAMRI Ilias

